

MAYA ZINE

n°25 Décembre 2012

Périodique trimestriel
de Miel Maya Honing asbl

BELGIQUE-
BELGIE
P.P.
4099 LIEGE X
9/2579

Bureau de dépôt 4099 Liège X
n°agrégation P302363

DOSSIER
APICULTURE ET
REFORESTATION EN RDC pp.5-8

CARNET DE ROUTE
Mary et les abeilles p.3

ÉDUCATION
Tout un programme ! p.4

COMMERCE ÉQUITABLE
Le transport durable a
le vent en poupe p.9

NOUVELLES & AGENDA p.10

D'ICI, DE LÀ
Api Expo Septembre 2012 p.11

Miel Maya Honing asbl, rue de Steppes 26 - 4000 Liège

ÉDITORIAL

Pour une justice climatique !

Au moment où nous écrivons ces lignes, la Conférence de Doha tente péniblement d'élaborer un Protocole de Kyoto « Bis ». Il ne reste plus de temps pour tergiverser : notre modèle de développement est devenu insoutenable. Moins de 20% de la population mondiale consomment plus de 80% des richesses, provoquant ainsi de graves changements climatiques. Les principales victimes de ces changements sont les populations les plus pauvres du Sud, celles-là mêmes qui polluent le moins et qui sont les moins armées pour y faire face ! Cela doit changer : sinon, les dérèglements climatiques et leurs conséquences sociales continueront de s'exacerber. C'est pourquoi l'opération 11.11.11 a choisi, pour thème de campagne, la justice climatique. Dans ce dossier, vous découvrirez comment l'apiculture peut, dans le Sud, apporter sa contribution à la lutte contre la déforestation, une des causes du réchauffement climatique.

Benoît Olivier



Plateaux du Batéké, RDC, novembre 2009.

L'organisation Maya, c'est qui, c'est quoi ?

Miel Maya Honing asbl est une organisation non gouvernementale (ONG) agréée. Elle est active au Nord et au Sud. Au Sud, ses activités consistent en l'appui à des organisations apicoles du Mexique, d'Amérique Centrale et d'Afrique, sous la forme de projets de développement. Au Nord, elle sensibilise la population belge au commerce équitable du miel.

Ces activités sont financées par des subsides, par les dons des particuliers et par des recettes diverses (animations, livres et autres publications, abonnements au périodique). Maya Fair Trade scrfs, organisation liée à Miel Maya Honing asbl, contribue également au financement des projets au Mexique, en Amérique Centrale et en Afrique.

Maya Fair Trade scrfs (société coopérative à responsabilité limitée et à finalité sociale) a pour principale activité l'importation de miel du commerce équitable et sa commercialisation, soit en bocal, en seau, etc., soit au sein de produits composés, comme les bonbons au miel, les spéculoos, les pains d'épices, les nougats, etc. Elle est financièrement indépendante et ne perçoit aucun subside.

Miel Maya Honing asbl

L'équipe de Miel Maya Honing comprend : Laure Combeaud, Katleen Cuypers, Noémie El Agrebi, Benoît Olivier, Emilie Sainvitu.

Rue de Steppes 26 - B-4000 Liège (siège social)
T. 04 / 380 06 18 - F. 04 / 380 45 99
liege@mayabe - www.mayabe

Valkenrijgang 26 - B-3000 Leuven
T. 016 / 22 91 80
leuven@mayabe - www.mayabe

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40 € par an (versé en une ou plusieurs fois).
Compte bancaire : IBAN BE 91 3400 6533 3376, Code BIC : BBRUBEBB

Colophon

Secrétaire de rédaction : Noémie El Agrebi
Comité de rédaction : Laure Combeaud, Katleen Cuypers, Noémie El Agrebi, Benoît Olivier et Emilie Sainvitu.
Ont également collaboré à ce numéro : Françoise Ansay, Anneke Claes, Alain Godefroid, Jean Grandjean.

Conception : www.synthese.be
Impression : AZ PRINT
Imprimé à 1000 exemplaires sur papier 100% recyclé et blanchi sans chlore.
Encres d'origine végétale, biodégradables.

Crédit photographique : tous droits réservés pour Miel Maya Honing.
Auteurs : Anneke Claes, Luc Dries, Noémie El Agrebi, Geert Lejeune, Benoît Olivier.

Abonnement : 10 € par an (4 numéros)
Votre abonnement nous aide à continuer à publier ce Mayazine.
Compte bancaire IBAN BE 91 3400 6533 3376, Code BIC : BBRUBEBB, mention « abonnement Mayazine ».

Périodique édité avec le soutien de la DGD (Direction Générale du Développement).

Couverture
Forêt, RDC, 22/02/2005.

Le Mayazine veut être attentif à la question du genre : nous n'oublions pas les nombreuses femmes qui participent à l'apiculture, même si nous écrivons « les apiculteurs » et non « les apicultrices ».

CARNET DE ROUTE MARY ET LES ABEILLES

Dans le cadre d'une mission d'évaluation de projets apicoles en Ouganda pour Miel Maya Honing, j'ai été amenée à rencontrer plusieurs groupes d'apiculteurs. Voici le compte rendu d'une rencontre encourageante.

Noémie El Agrebi



Mary, Septembre 2012, Kitgum, Ouganda

SEPTEMBRE 2012, nous sommes dans le nord de l'Ouganda à Kitgum. La région a souffert d'une guerre meurtrière pendant plus de 20 ans et Kitgum reste entourée d'une vingtaine de camps de réfugiés.

Mary fait partie de ces femmes qu'on ne croise que quelques fois dans une vie. Veuve de guerre, elle est une femme africaine, entrepreneuse, ambitieuse, aux idées très claires. Elle nous accueille sur ses terres, entourée d'une ribambelle d'enfants de tous âges. Mary a fait partie d'un des groupes apicoles de femmes soutenus par le projet. Elle a pu suivre une formation en apiculture et recevoir des ruches. En

2010, le groupe s'étant peu à peu essoufflé, elle a proposé à la coopérative de transférer l'ensemble des ruches sur sa propriété, afin d'en assurer le suivi régulier.

Une vingtaine de ruches KTB¹ (dont une majorité est colonisée depuis deux ans) sont installées à l'ombre d'arbres, en plus de 6 ruches traditionnelles. Mary est fière de nous montrer son projet global : culture de sésame pour les abeilles, de tournesol, patate douce, haricots, arbres fruitiers allant du citronnier au manguier. Grâce aux abeilles, elle a les plus beaux fruits de la région. Quand on lui demande ce qu'elle préfère, elle dit vouloir garder les deux types de ruches : les KTB pour

leur aspect pratique au moment de la récolte mais aussi les traditionnelles grâce auxquelles elle arrive à produire jusqu'à 70 kilos de miel par ruche ! La vente du miel lui a permis cette année de commencer un projet de culture de pleurote, un projet d'élevage de porc ainsi que de payer les frais scolaires des 16 orphelins que la communauté lui a confiés.

Nous avons besoin de femmes fortes comme Mary dans nos projets : comme bénéficiaires proactives de nos projets et comme exemples de réussite dans les communautés.

¹ KTB: Kenyan Top Bar Hive, ou ruche kenyane à barrettes.

ÉDUCATION TOUT UN PROGRAMME !

Projets scolaires, CDCE, Agenda 21 communal et commission Coopération Internationale. Les liens sont plus évidents que ce que l'on pourrait penser. Pour la commune de Plombières associer ces différentes actions coule de source et en facilite même l'élaboration. Plombières a fait le pari d'associer différents acteurs locaux et élus pour mener, dans les écoles, une action commune et cohérente.

Emilie Sainvitu

COMMENÇONS PAR l'Agenda 21. Ce terme peut sembler barbare, pourtant se cache derrière lui une notion bien connue, celle de développement durable (DD).

En 1992, au sommet de la Terre de Rio, 173 chefs d'Etat ont adopté un plan d'action pour le 21^e siècle qui met en évidence le concept de développement durable (local) et ce au travers de thèmes divers et variés. Ces derniers couvrent les 3 piliers du DD, intégrant des enjeux locaux et globaux tels que la pauvreté, l'agriculture, la gestion des déchets, la coopération internationale... En Belgique et dans d'autres pays, les communes ont donc la possibilité de mettre en place cet Agenda pour agir en faveur d'un développement local durable.

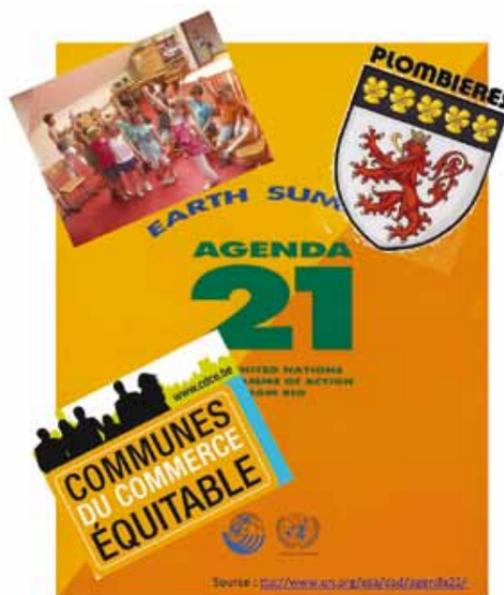
Le lien avec la **Campagne Communes du Commerce Équitable** (CDCE) et son critère sensibilisation devient alors plus évident. Le commerce équitable repose en effet sur les 3 axes du DD, il a donc une place à prendre dans l'Agenda 21.

A Plombières, c'est entre autres la cellule Agenda 21 qui porte le projet CDCE.

Un autre acteur incontournable est la « **Commission coopération internationale** » de la commune. Elle « a été chargée de réaliser un diagnostic du territoire sur la thématique Nord-Sud. La commission avait constaté la méconnaissance des enjeux Nord-Sud au sein de la population et des acteurs locaux et le peu d'actions de sensibilisation sur cette thématique notamment dans les écoles »¹.

Ces différents acteurs ont donc eu la volonté de mettre en place une sensibilisation sur le thème du commerce équitable dans toutes les implantations scolaires. Ce sera chose faite pour 2013.

J'ai pu rencontrer toutes les écoles de la commune et leur présenter nos activités, la plupart sont intéressées par un projet entre janvier et juin 2013. Les projets par écoles et par classes sont en cours de construction et verront le jour pour la rentrée de janvier.



DOSSIER APICULTURE ET REFORESTATION EN RDC

On l'oublie parfois, mais la disparition des forêts primaires tropicales a un impact très important sur le réchauffement global de la planète : la déforestation serait responsable de 20 pc à 25pc des émissions de gaz à effet de serre de la planète. Parmi les facteurs à l'origine de ce phénomène, on peut entre autres citer l'exploitation des bois précieux, l'expansion des terres agricoles pour l'élevage ou encore la production de biocarburants.

Benoît Olivier

POUR LES PAYS les plus concernés (Congo, Indonésie, Brésil, Tanzanie...), ces espaces forestiers représentent une ressource économique essentielle.¹ C'est pourquoi, lors de la Conférence des Nations-Unies à Bali, en 2007,² il a été proposé d'accorder des compensations financières aux gouvernements qui gèreraient durablement ces « stocks de carbone » historiques.

La lutte contre la déforestation est ainsi financée par des donations des pays industrialisés, ou par l'attribution de crédits carbone pouvant être revendus par les pays concernés en contrepartie des émissions évitées. Le dispositif mis en place s'appelle l'initiative Redd, pour 'Reducing Emissions from Deforestation and Degradation'.

Mais les habitants de ces régions forestières ne perçoivent pas les compensations financières en question. Si l'on veut s'assurer de leur collaboration, il faut leur proposer des alternatives économiques

concrètes et démontrer que les différentes activités développées dans un projet d'agroforesterie procurent plus de revenus qu'en coupant les arbres... L'exploitation des Produits Forestiers Non Ligneux (PFNL)³ est l'une de ces alternatives, et fait l'objet d'un programme de promotion de la part de la FAO depuis 1991. Le miel est l'un de ces produits.

L'apiculture, dans ce domaine, dispose de nombreux atouts. Elle contribue à la sécurité alimentaire, favorise la pollinisation et offre un revenu monétaire non négligeable. Le miel n'étant pas une denrée périssable, il se conserve relativement facilement et convient bien à des populations éloignées des principaux marchés urbains : dans certains cas, le miel constitue même l'épargne de la famille, on le vend en cas de besoin. En outre, les apiculteurs sont de bons alliés pour lutter contre la déforestation, car les arbres sont la principale source de nectar de leurs abeilles et, d'autre part, les ruches nécessitent d'être à l'ombre, sous un feuillage arboré.



Cultures et forêt, Virunga, RDC.

Il s'agit de mettre en place un modèle de développement durable qui vise d'arrêter la dégradation de l'environnement naturel et de construire un avenir dans lequel les populations vivront en harmonie avec la nature. Il s'agit d'apporter des solutions orientées dans le sens d'un équilibre cohérent entre la conservation, la recherche et le développement socio-économique de la population. (Vision de WWF dans les réserves de biosphère du Bassin du Congo).

Le puits de carbone d'Ibi-village, en République Démocratique du Congo¹

A deux heures de route à l'Est de Kinshasa, sur les hauts plateaux du Batéké, s'étendent de vastes savanes peu arborées et incultes. La forêt naturelle a pratiquement disparu, soit parce que les arbres ont été coupés pour fabriquer du charbon de bois (makala), soit parce que les villageois ont défriché les versants de la vallée, afin d'obtenir des sols fertiles pour leurs cultures itinérantes.

En outre, avec l'augmentation de la pression démographique sur la province de Kinshasa, l'agriculture dite sur brûlis ne permet plus à la galerie forestière de se régénérer car le cycle d'exploitation s'est accéléré et épuise les terres, ce qui occasionne une dégradation rapide et souvent irréversible du milieu. Il faut donc développer des activités sédentaires, sources de revenus.

A Ibi, au début des années 2000, Olivier Mushiete, ingénieur agronome et fils d'un ancien ministre, hérite d'un immense domaine laissé à l'abandon, de plusieurs milliers d'hectares, cédé en 1966 à sa famille par le pouvoir colonial. Il décide de faire revivre cette terre en misant sur l'agroforesterie, par une technique d'assolement qui consiste à planter, entre des rangées d'arbres,² du manioc, ou «cassava», la base de l'alimentation au Congo. L'ombrage que procurent les arbres diminue la croissance des mauvaises herbes et la litière que laisse la jachère forestière améliore fortement la fertilité du sol et donc son rendement, sans apport d'engrais chimiques !

Pour ce faire, il commence en 2008 à planter des acacias, des arbres à croissance rapide qui permettront, après quelques années, de produire du charbon de bois. En outre, en

poussant, l'arbre absorbe et stocke du gaz carbonique (CO₂).³ Olivier Mushiete se considère à raison comme un pionnier: sa forêt d'acacias est la première plantation «Puits de carbone» d'Afrique centrale enregistrée comme MDP auprès de l'UNFCCC ! (voir encadré p. 7)

Le projet développé par Mushiete et sa société, Novacel, génère ainsi trois sources de revenus : la culture du manioc, la production de charbon de bois et la vente de crédits carbone, pour laquelle 6 concessions de 1.000 ha ont été enregistrées à l'administration foncière. La farine de manioc et le charbon de bois sont destinés au marché de Kinshasa, tandis que les crédits carbone sont vendus, notamment, au Fonds Bio Carbone géré par la Banque Mondiale : les crédits carbonés dans ce contrat sont vendus à 4 dollars USD la tonne.



Première récolte de miel à Ibi Village, RDC, 16/03/2012.

Les «puits de carbone» basés sur des plantations ne procurent de réels avantages écologiques que s'ils respectent des règles très strictes.

Les forêts sont des composantes importantes des cycles du carbone, mais il n'est pas évident de démontrer les réductions d'émissions qui découlent de ces projets. De manière générale, éviter la destruction des forêts existantes est beaucoup plus rentable : en raison des risques d'incendies, de maladies et d'abattage et de la nécessité d'attendre cinq ans après le début du projet pour pouvoir

évaluer correctement la quantité de carbone séquestré, les crédits provenant de projets sylvicoles ont relativement peu de valeur (quatre dollars fin 2010) comparés à ceux correspondant à d'autres types de puits de carbone.

Le crédit carbone issu des activités industrielles en Europe vaut, lui, 15 Euros en moyenne...¹ L'Afrique, malgré son fabuleux potentiel, est pratiquement absente du «marché du carbone», en expansion continue. La démarche d'homologation de ce puits de carbone a donc demandé des années de travail et beaucoup d'investissement

(1,5 million d'euros), notamment pour financer les expertises et préparer les opérations de certification.

Ces efforts ont enfin été récompensés le 17 février 2011, date à laquelle le projet a été officiellement validé par la Convention Cadre des Nations unies sur les changements climatiques², dans le cadre du Mécanisme du Développement Propre (MDP).³ Novacel est ainsi la première entreprise privée d'Afrique centrale à avoir fait enregistrer un projet de puits de carbone forestier.⁴

La coopérative « Les Pilotes » d'Ibi Village

Le puits de carbone d'Ibi Village est géré par une entreprise privée, qui emploie plus d'une centaine de personnes. Parallèlement, la population locale bénéficie d'un programme d'agroforesterie géré par une ONG locale, le Gi-Agro, ou «Groupe d'Initiatives pour l'Agroforesterie en Afrique», soutenu par l'ONG belge SLCD.⁵ Le Gi-Agro peut compter sur les conseils du professeur émérite de l'ULB, Jean Lejoly, qui vit sur place.

Dans son programme d'augmentation des revenus paysans, le Gi-Agro a prévu une filière apicole, sous la houlette de Dany Mulabu. Celui-ci a travaillé précédemment pour un autre projet de reforestation à base d'acacia mené dans la région, à Mampu, où une activité apicole avait été développée, l'acacia étant un arbre avec un grand potentiel mellifère.

Parmi les 10 villages concernés par ce programme, celui de Dwalé Mitterrand a été le premier à démarrer l'apiculture, dans deux sites sélectionnés : la forêt communautaire d'acacias et la galerie forestière de la rivière Dwale. 42 ruches ont été

distribuées en 2011, à raison de 7 ruches par apiculteur. Les ruches sont la propriété exclusive de la coopérative « Les Pilotes », située sur le territoire d'Ibi et gérée par les apiculteurs d'Ibi, dont ceux de Dwalé Mitterrand. En adhérant à la coopérative, ils doivent prendre les engagements suivants : la récolte est effectuée en présence d'un expert de la coopérative; lors de celle-ci, 2,5 kg de miel par apiculteur reviennent à la coopérative; en cas de mauvaise gestion ou d'abandon, la coopérative récupère les ruches. Le miel remis à la coopérative servira à alimenter ses caisses dans le but de pouvoir acheter de nouvelles ruches.

Ce projet apicole est appelé à se développer dans la région d'Ibi mais également dans le Sud Kwamouth⁶ où NOVACEL et le GI AGRO ont démarré la réalisation d'un projet agro-forestier financé par le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC). Ce projet est un des huit projets pilotes financés par le FFBC dont l'objectif est de contribuer à la définition de la stratégie REDD⁷ (lutte contre la déforestation) en RDC.



Plantation de manioc avec jeunes pousses d'acacias, Ibi Village, RDC, 06/11/2009.

Pourquoi des plantations d'acacias ?

C'est une essence qui s'adapte bien et croît rapidement ; elle supporte bien la sécheresse et est parfaitement adaptée au sol pauvre et sablonneux de la savane des Bateke. Mais le projet recourt aussi à d'autres espèces, comme l'eucalyptus et le pin, ainsi qu'à des espèces autochtones, comme le milletia, le fameux Wenge ou bois noir.

¹ D'après différents articles repris dans la revue de presse publiée sur www.ibi-village.cd. ² Un premier projet de reforestation a vu le jour dans la région à Mampu, dans les années 80. Puis, de 2007 à 2008, un programme d'agroforesterie a été réalisé avec l'appui de l'UE, consistant dans la plantation de 1.500 hectares d'acacias, répartis sur 23 villages. ³ L'acacia séquestre du carbone à partir de l'âge de 3 ans jusqu'à 10 ans, fin de sa croissance. Après, le bilan devient nul. Donc, on abat et on replante. Le charbon de bois produit dégage du CO₂, mais moins que ce qui a été séquestré.

¹ Jeune Afrique, 6/3/2011. ² United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). ³ Signée au sommet de Rio en 1994. Le protocole de Kyoto (1997) a mis en place un Mécanisme de développement propre (MDP, ou CDM en anglais : Clean Development Mechanism) qui vise à permettre aux pays industrialisés de compenser leurs émissions en soutenant certains types de projets de développement dans des pays plus pauvres. Chaque crédit carbone représente une réduction d'une tonne de CO₂. ⁴ Ce puits a aujourd'hui une superficie de 1400 ha et stocke déjà plus de 50.000 tonnes de CO₂ dans 1,5 millions d'arbres en croissance continue. Communiqué de presse de Novacel, 20/8/2012. ⁵ SLCD : Service Laïque de Coopération au Développement. ⁶ Dans la Province de Bandundu, voisine de la Province de Kinshasa. ⁷ REDD : voir page 5.



Plantation d'acacias arrivés à maturité, Mambu, RDC, novembre 2009.

Initiatives apicoles au Bas-Congo

Le Bas-Congo a fortement souffert de la déforestation. Près de Boma se trouve la réserve de Luki, reconnue en 1979 « Réserve de Biosphère » par l'ONU : elle couvre une surface de près de 33.000 has et représente tout ce qui reste de l'énorme ancienne forêt primaire du Mayombe. Le taux de déforestation y est 5 fois supérieur à celui du reste de la région. Cette déforestation est principalement due à l'approvisionnement en bois de chauffe, à l'exploitation illégale du bois et à l'agriculture itinérante sur brûlis.¹

Afin de protéger la forêt, le WWF soutient un projet visant à améliorer la productivité agricole et les revenus des populations et à développer de meilleures filières de commercialisation, pour vendre ces produits en ville. Des fermes-pilotes sont mises en place dans les 50 villages entourant la réserve (10.000 familles) et développent plusieurs activités, dont l'apiculture. Une coopérative a été créée sous l'inspiration de John Ngoma Muanda et compte environ 200 apiculteurs. Vu les résultats obtenus à Luki, la Coopération Belge au Développement a demandé à WWF de dupliquer les résultats de Luki dans deux autres réserves de biosphères dans le bassin du Congo, à Yangambi² (à 90 km de Kisangani) et à Dimonika (partie du massif du Mayombe située au Congo-Brazzaville).

Plus près de Kinshasa, à Mbanza-Ngungu, l'Apefe³ appuie, depuis plusieurs années déjà, un projet apicole de grande ampleur. Les apiculteurs (environ 500) sont regroupés en 10 associations selon des sites géographiques bien déterminés. Ces mêmes associations sont rassemblées en une Plateforme des Associations des Apiculteurs des Cataractes (PLAAC) : pour une grande partie de ceux-ci, le miel représente le principal revenu monétaire. 600 ruches de type kenyane ont été distribuées en août 2010 (60 par association) et se sont ajoutées aux 600 ruches existant déjà : à la fin 2011, on comptait près de 1.400 ruches.

Collaboration en vue ?

Un groupe de travail a été récemment constitué entre le SLCD, WWF, MMH et l'Apefe, avec pour thématique la contribution de l'apiculture à la préservation de la forêt congolaise, qu'il s'agisse de forêts anciennes ou résultantes d'un projet de reboisement. Une mission a été confiée à Fabien van Hoecke,⁴ apiculteur et coopérant Apefe, basé à Mbanza-Ngungu : au moment d'écrire ces lignes, il est en train de visiter les trois sites apicoles concernés. Nous sommes impatients de vous en dire plus dans un prochain numéro de ce Mayazine !



Plant de manioc, RDC, 06/11/2009.

COMMERCE ÉQUITABLE LE TRANSPORT DURABLE A LE VENT EN POUPE

L'acheminement de produits importés a toujours représenté un point de tension dans le commerce équitable. Aujourd'hui, des initiatives se développent pour proposer un transport « durable » des marchandises. Mais dans quelle mesure sont-elles reproductibles à grande échelle ?

Laure Combeaud

UNE CRITIQUE récurrente faite au commerce équitable est le coût environnemental du transport des marchandises, qui viennent des pays du Sud le plus souvent en bateau.

Bien qu'il faille relativiser l'impact du kilomètre alimentaire « bateau » (transport d'un continent à un autre), par rapport à celui du kilomètre alimentaire « voiture ou camion » (transport du port d'importation au point de vente ou au domicile du consommateur final) on ne peut que se réjouir des propositions visant à réduire la pollution émise par le transport international.

TransOceanic Wind Transport (TOWT-Transport à la voile : www.towt.eu) et Fairtransport (www.fairtransport.eu), entreprises respectivement française et néerlandaise, se sont lancées dans le transport international de marchandises à la voile. De magnifiques voiliers sillonnant les mers du Sud avec du café équitable en

soute, n'est-on pas à la pointe du développement durable ?

Oui mais soyons réalistes, d'ici à ce que le transport à la voile offre la même capacité de chargement que les traditionnels cargos, les chantiers navals peuvent toujours s'atteler à multiplier la flotte mondiale de voiliers...

Une solution (bien) moins poussée sur le plan écologique mais qui a le mérite d'être immédiatement extensible à l'ensemble du transport international, est le Clean Shipping Index (www.cleanshippingproject.se). Cet indicateur de « transport propre » classe les différents cargos des compagnies maritimes en fonction de leur niveau d'émission de gaz à effet de serre et de pollution chimique. Le Clean Shipping Project Network est un réseau d'entreprises qui passent par les compagnies maritimes utilisant le Clean Shipping Index pour leur flotte. On y retrouve Ericsson, H&M, Philips ou encore Volvo Logistics.



Trois-mâts barque Indiaman suédois GÖTEBORG

Des solutions existent donc pour optimiser le transport avec un coût écologique diminué. Elles ne sont pourtant pas encore généralisées. Le secteur du commerce équitable a ici un rôle à jouer dans le développement et la promotion de ces initiatives novatrices en matière d'environnement, comme il l'a fait dans le domaine économique et social.

¹ Ce paragraphe et le suivant sont tirés des documents présents sur le site web de WWF. ² Cette station de recherche abrite le plus grand herbier d'Afrique. ³ Apefe: l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger est une asbl, créée par les pouvoirs publics belges en 1976 et placée ensuite sous la tutelle de la Communauté Française de Belgique. Voir www.apefe.org ⁴ A lire : son article sur l'apiculture au Bas-Congo, sur le site www.afribaillies.com.

NOUVELLES & AGENDA

Budget 2012 : 400 millions en moins pour la coopération au développement !

CNCD 11.11.11
UN COMBAT DE PLEINS DROITS

Le CNCD-11.11.11 dénonce les coupes de plus de 400 millions d'Euros opérées par le gouvernement dans le cadre du contrôle budgétaire 2012 : « *Cela représente un quart de l'effort budgétaire total du gouvernement et entraîne une chute de près du tiers du budget de la coopération belge au développement* », estime Arnaud Zacharie, secrétaire général du CNCD-11.11.11. « *La Belgique fait donc porter une bonne part de son fardeau budgétaire sur le dos des populations les plus pauvres du monde, passant du rang de bon élève européen à celui de cancre* ».

La Belgique s'était légalement engagée à mobiliser 0,7% de ses richesses en aide au développement dès 2010, soit cinq ans plus tôt que les engagements européens, mais les montants mobilisés n'ont fait que diminuer depuis lors, passant de 0,63% en 2010 à 0,53% en 2011, puis à 0,44% en 2012. « *Cette chute est catastrophique et rétrograde la Belgique nettement sous la barre des engagements européens* », déplore Arnaud Zacharie. Parmi les projets touchés par les coupes budgétaires, on trouve plusieurs projets d'ONG humanitaires comme

Oxfam-Solidarité, Médecins du Monde, Caritas, Handicap International, MSF et la Croix Rouge.

Pourtant, le dernier Eurobaromètre, publié en octobre 2012, indique que près des deux tiers des citoyens belges restent, malgré la crise, en faveur du respect des engagements d'augmentation de l'aide aux pays en développement, tandis que 85% des Belges et des Européens estiment qu'il est important d'aider les pays en développement. (Communiqué du CNCD, 5/11/2012).

Petit déjeuner du commerce équitable

Organisé par la Commune d'Esneux, avec le CNCD et Miel Maya Honing :
Dimanche, 20 janvier 2013
de 8h30 à 11h00,
au château de Brunsode, à Tilff.

Si vous êtes intéressé a y participer contactez :
laure.combeaud(at)maya.be

Opération 11.11.11

Comme chaque année, Miel Maya Honing a participé à l'opération de récolte de fonds de 11.11.11. L'an dernier, 1.396.086 € avaient été récoltés pour financer 58 projets de développement dont les deux

projets apicoles que nous soutenons en Ethiopie et en Ouganda. Nous tenons à vous remercier pour votre générosité et votre engagement en faveur de l'opération 11.11.11.

Vente de miel Maya au profit d'un projet apicole au Congo (RDC)

Dans la vallée de l'Ourthe, là où est née l'action du miel Maya il y a un peu plus de trente ans, les ventes bénévoles viennent de reprendre « en trombe » au profit d'un projet apicole à Luebo (Kasaï), soutenu par l'association « Luebo-sur-Ourthe ».

Plus de 200 kilos de miel ont été vendus en moins d'un mois! Miel Maya Honing a apporté, en mai, 3.411 Euros pour permettre le démarrage de ce projet et rétrocedera à l'association 1 Euro par pot de miel de 500 G. vendu afin de contribuer à sa poursuite.

D'ICI, DE LÀ API EXPO SEPTEMBRE 2012

Conjointement avec BNNS¹, Miel Maya Honing était présente pour partager un stand et se faire connaître à l'occasion de la 3^{ème} Apiexpo qui s'est tenue du 26 au 30 septembre 2012, au Millenium Hall à Addis Abeba, en Ethiopie. Cette participation à ce salon africain sur l'apiculture fut, pour Miel Maya Honing et BNNS, représenté par Jorge Rovira, de BeeHoney, une première expérience enrichissante !

Noëmie El Agrebi

UNE FOIS le chaos de l'enregistrement passé, nous prenons possession du stand que nous partageons avec deux apiculteurs du projet éthiopien que nous soutenons en collaboration avec l'asbl Ma'ar. A notre étonnement, notre stand suscite un intérêt constant de la part des apiculteurs de tous les pays africains représentés. Nos apiculteurs ont apporté et présenté des petites cages à reine, matériel utilisé dans l'élevage de ces dernières. La technique est connue mais très peu répandue en Afrique, car elle nécessite un certain savoir-faire et une bonne maîtrise du cycle de développement d'une reine. Quelques jours auparavant, nous avons réalisé sur le site de démonstration du projet, lors de l'inspection des ruches, un reportage photo qui a servi à illustrer leur présentation sur le stand.

En plus de l'intérêt suscité par nos apiculteurs, notre stand a été visité par un public très divers et très intéressé par nos actions, allant des petits entrepreneurs individuels

en recherche d'information pour commencer un projet apicole, à tous les acteurs du secteur privé de l'industrie du miel africain : coopératives, importateurs, exportateurs, ministères... ainsi que les ONG internationales présentes en Afrique, universités et instituts de recherche. L'aspect commercial et le lien de Miel Maya Honing avec Maya Fair Trade est perçu ici en Afrique comme un aspect complémentaire indispensable. Ici la production de miel n'est pas uniquement considérée comme un outil de développement, générateur de revenus pour les producteurs, mais comme un produit à haute valeur ajoutée, destiné à l'exportation, génératrice de devises.

La présence des apiculteurs éthiopiens, de Miel Maya Honing et de BNNS sur un stand commun nous a permis de présenter un aspect global et cohérent de l'action de notre organisation, depuis les organisations apicoles locales, jusqu'au réseau d'échange international.



De gauche à droite : Romha Assefa, coordinateur du projet Ethiopie et Haleqa Mulow Alena, Apiculteur avec son matériel de présentation, donnant une explication en présence de Jorge Rovira (BNNS), à des apiculteurs éthiopiens, ApiExpo, Addis Abeba, Ethiopie, Septembre 2012.

¹ BNNS : Beekeeping Network North-South Aisbl ; www.bnns.org; voir notre Mayazine de juin 2010 et mars 2012.

DONS

Miel Maya Honing asbl est agréée pour délivrer des attestations fiscales, pour tout don d'au moins 40€ par an (versé en une ou plusieurs fois).

Compte bancaire :
IBAN BE 91 3400 6533 3376
Code BIC : BBRUBEBB

Pour tout versement de 40€, vous recevrez une attestation fiscale qui vous permettra de déduire votre don de vos revenus: c'est votre avantage fiscal.

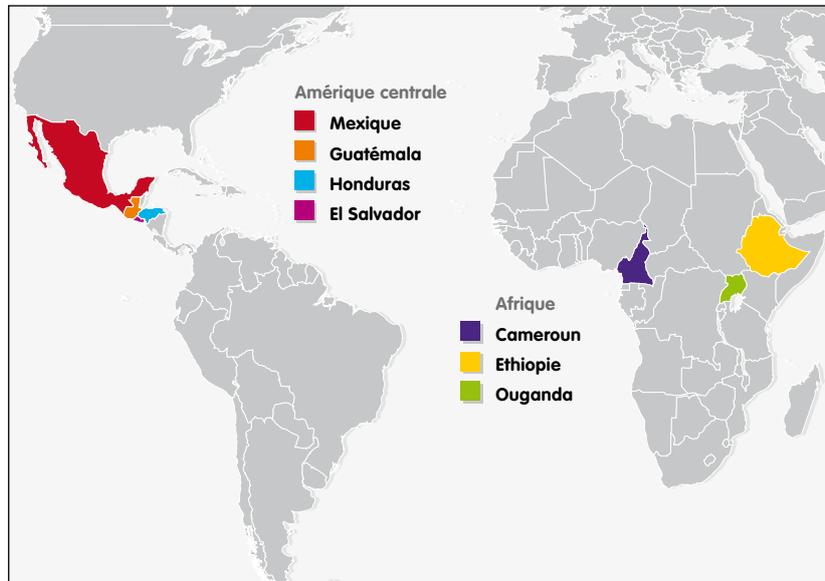
Vous contribuerez ainsi au financement de nos projets au Mexique, en Amérique centrale et en Afrique. Les projets en Amérique latine sont cofinancés par la Coopération belge (DGD) dans le cadre de notre Programme 2011-2013. L'objectif global de ce Programme est formulé comme suit : Au Sud, l'apiculture contribue au développement durable (économique, social et environnemental) d'organisations apicoles à finalité sociale issues de communautés paysannes marginalisées. Au Nord, le consommateur contribue au développement durable en adhérant au commerce équitable et en adaptant son comportement en conséquence. Il en partage les valeurs, qui lui sont également bénéfiques notamment sur le plan de l'environnement. De cette façon s'établit une relation mutuelle, équitable et respectueuse entre le producteur du Sud et le consommateur du Nord.

Art. 4 Loi 8.12.92 – Arr. Min. 18.03.93. Miel Maya Honing asbl gère de manière autonome une base de données automatisée afin d'enregistrer les données concernant la gestion des relations avec ses donateurs et sympathisants. Vous avez le droit de demander toutes les données vous concernant et de les faire modifier le cas échéant.



NOS PARTENAIRES

Les partenaires de Miel Maya Honing asbl sont des organisations apicoles du Sud, issues de communautés paysannes marginalisées et fonctionnant sur le mode des coopératives. Ces organisations sont situées dans les sept pays indiqués dans la carte ci-dessous. Elles rassemblent 900 apiculteurs, soit, avec leurs familles, plus de 5.000 personnes.



Pour vos cadeaux de fin d'année, pensez aux miels monofloraux Maya!

